

**COMMUNE**  
**DE**  
**VOLMERANGE-LES-MINES**

57330



**COMMUNE DE VOLMERANGE LES MINES**

**MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1  
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par délibération en date du 22 août 2017, le Conseil Municipal de Volmerange-Les-Mines a fixé les modalités de mise à disposition du dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme, engagée par arrêté municipal n°2017-35.

Cette modification a pour objet :

- déplacer l'emplacement réservé n°15 et concomitamment la limite de zonage correspondante à celui-ci.
- intégrer l'immeuble sis 2, rue Nicolas Schuller dans le diagnostic patrimonial et son inventaire des maisons remarquables.

Le dossier de présentation est mis à la disposition du public en mairie de Volmerange-Les-Mines du 11 septembre 2017 au 11 octobre 2017, aux heures habituelles d'ouverture au public :

- lundi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 15h à 17h.
- mardi de 8h à 12h.
- mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Le public pourra consigner ses observations dans un registre prévu à cet effet ou les adresser par écrit à Monsieur le Maire à l'adresse suivante : Mairie place Raymond Locatelli 57330 Volmerange-Les-Mines.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Commune <http://volmerangelesmines.fr>.



Le Maire

Maurice LORENTZ



MAIRIE DE VOLMERANGE-les-MINES – Avenue de la Liberté 57330

TEL : 03-82-50-61-07 FAX : 03-82-50-27-64

E-MAIL : [mairie@volmerangelesmines.com](mailto:mairie@volmerangelesmines.com)